



POST TENEBRAS LUX

ARRÊTÉ

donnant le nom de rue Cingria à un tronçon de l'actuelle rue des Pitons, partant de la rue de la Violette et aboutissant à la rue du Pré-Jérôme (commune de Genève, section Plainpalais)

Du 29 juin 1965

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la requête de Monsieur Jean d'Arman demandant de donner le nom de rue des Frères Cingria à une rue de Genève;

vu le préavis de la Ville de Genève des 11 février 1963 et 21 juin 1965, préavis en faveur du nom "rue Cingria";

vu le préavis des archives de l'Etat, favorable pour une rue Cingria, en date du 21 mai 1965;

vu le préavis favorable de la division de l'urbanisme;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931,

ARRÊTÉ :

Il est donné le nom de rue Cingria à l'actuel tronçon de la rue des Pitons, entre la rue de la Violette et la rue du Pré-Jérôme.

Cette nouvelle dénomination entrera en vigueur le 1er septembre 1965 avec rectification de la numérotation des constructions.

Communiqué à :

Travaux	8 ex.
Police	1 ex.
Intérieur	1 ex.
Sautier	1 ex.



Certifié conforme,
Le chancelier d'Etat :

J. Halland